

Friedrich Stein dit Fritz Stein

A l'aide des documents et du site, retracez la vie et le parcours de Friedrich Stein. Vous pouvez suivre le plan suivant :

- Quelques éléments biographiques (origine, métier, famille, etc.)
- les premières discriminations
- les différentes étapes de son parcours entre 1933 et 1943
- Ce qu'il est devenu ainsi que sa famille après 1943.

Conseil méthodologique :

Dans un premier temps, lisez les documents un par un et relevez les informations qui peuvent vous servir pour retracer la biographie. Puis, organisez les différents éléments, pour cela vous pouvez vous aider d'une frise chronologique. Enfin, rédigez.

Liste des documents :

- Photographie de Fritz Stein avec sa grand-mère et sa sœur (Archives de Neuss)
- Recto-verso du sauf-conduit délivré par la préfecture de police de Paris à Fritz Stein. 15 mars 1934. ADLG 4M343.
- Extrait du registre des élèves de l'école pratique d'Agen (l'ancien nom du lycée J.-B. de Baudre) pour l'année scolaire 1934-1935. ADLG 1T1441
- Récépissé de demande de carte d'identité étranger . 8 novembre 1934. ADLG 4M343
- Enquête du commissariat spécial d'Agen sur Fritz Stein, 7 décembre 1934. ADLG 4M343.
- Lettre du commissariat spécial d'Agen au préfet. 14 décembre 1934. ADLG 4M343
- Traduction d'un extrait de la brochure réalisée par les archives de Neuss à l'occasion de la pose d'une *stolpersteine* pour la famille Stein. 2020.
- Carte de prisonnier du camp de Westerbork. Archives Arolsen
- Liste des prisonniers du camp de regroupement et de transit de Westerbork (Pays-Bas) établie par les autorités néerlandaises en 1959. Archives Arolsen.

Site à consulter :

Le mémorial Yad Vashem dispose d'une importante banque de données qui rassemble le nom des victimes de la Shoah. Vous pouvez chercher si le nom de Fritz Stein (attention aux homonymes) et des membres de sa famille y figurent et ce qu'ils sont devenus.



<https://collections.yadvashem.org/fr/names>

Dossier documentaire sur Fritz Stein



Photographie de Fritz Stein avec sa grand-mère et sa sœur Irma. Archives de Neuss (Allemagne)

[illegible]

Recto-verso du sauf-conduit délivré par la préfecture de police de Paris à Fritz Stein. 15 mars 1934. ADLG 4M343.

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Information sur la famille	Date d'entrée à l'école	Date de départ de l'école	Remarques
31 Goldschmidt Helmut	Novembre 1911 Bielitz Pologne	Comité agricole et artisanal	31 octobre 1934	15 juillet 1935	
32 Baer Bruno	15 mars 1912 Bielitz Pologne	Comité agricole et artisanal	31 octobre 1934	15 juillet 1935	
33 Stein Tietz	15 mai 1909 Munich Allemagne	Comité agricole et artisanal	31 octobre 1934	8 mars 1935	Membre a été examiné en Allemagne bon sujet Vie et Vancouver

Extrait du registre des élèves de l'école pratique d'Agen pour l'année scolaire 1934-1935. ADLG 1T1441

L'école pratique d'Agen et l'ancien nom du lycée Jean-Baptiste de Baudre d'Agen.

Le comité agriculture et artisanat et un comité qui cherchait à former des jeunes juifs à un métier avant de les envoyer en Palestine dans le cadre du sionisme.

Non travailleur
ne peut occuper un emploi salarié
REPUBLIQUE FRANÇAISE

47

0025



RÉCÉPISSÉ

DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

ou de renouvellement de la carte N°

Cachet.

Délivré à M.

né le

de nationalité

résidant à

rue

Profession :

Le présent récépissé, tenant lieu de permis de séjour, sera valable jusqu'à (un mois au maximum).

Taxe versée :

N° du reçu :

Date de la poste :

Pénalité versée :

Nombre de mois :

Numéro du reçu :

Date de la poste :

Tout étranger changeant de domicile sans esprit de retour (ou quittant la France dans les mêmes conditions) devra, avant son départ, faire viser son récépissé par le Commissaire de police (ou, à son défaut, par le Maire).

Dans les 48 heures de son arrivée au lieu de son nouveau domicile (ou de son retour éventuel en France), l'étranger devra également faire viser son récépissé par le Commissaire de police (ou, à défaut, par le Maire).

L'étranger qui négligera de se conformer à ces prescriptions sera passible des peines prévues par l'article 471, § 15, du Code pénal.

(1) Nom et prénoms. Pour les femmes mariées, mentionner le nom de jeune fille après celui du mari.

Ce récépissé ne saurait, en aucun cas, tenir lieu de pièce d'identité.

Récépissé de la demande de carte d'étranger de Fritz Stein. 8 novembre 1934. ADLG 4M343

En 1917, une « carte d'identité étranger » est instaurée afin de contrôler les étrangers. La demande donnait lieu à la remise d'un récépissé par le commissariat de police.

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION

DE LA

SÛRETÉ GÉNÉRALE

COMMISSARIAT SPECIAL
D' A G E N

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agen, le 7 décembre 1934

le Commissaire Spécial

à Monsieur le Préfet de Lot et Garonne

à A G E N



N°- 1696

" ETRANGERS "

Allemand

En vous retournant le dossier ci-joint de demande de carte d'identité, concernant le nommé STEIN Fritz, élève à l'Ecole Pratique d'Agen, que vous avez bien voulu me communiquer j'ai l'honneur de vous adresser ci-après les renseignements recueillis sur le compte de cet étranger :

Le sieur STEIN Fritz (prénommé Friedrich sur son passeport) né le 15 mai 1909 à Neusse (Allemagne), de feu Lazarus et de Paula Winter, est célibataire .

Il a quitté l'Allemagne - où sa mère est demeurée - à la suite du mouvement hitlérien, en raison de sa religion juive et de ses attaches avec le Parti Social-démocrate. (Il prétend qu'étant étudiant, il aurait été chassé de l'Ecole et maltraité à plusieurs reprises par des nazis).

Muni du passeport allemand n°876, délivré le 16 mars 1927, dépourvu de tout visa consulaire français, mais sur lequel figure le cachet suivant : Agent Comptable des Affaires Etrangères, le 11.9.1933, reçu 50 frs (10 fr or) à Paris, sans autre indication, il est entré sur notre territoire le 6 juillet 1933 par le poste frontière de Reignies. STEIN Fritz est venu directement à Paris où il aurait été recueilli par le Comité national de secours aux réfugiés allemands, 5 rue de la Durance, actuellement 3 Boulevard Kellerman, qui l'aurait secouru et hébergé jusqu'au 15 septembre 1933 .

A partir de cette époque, il aurait reçu régulièrement, de plusieurs parents, l'argent nécessaire à son entretien et aurait séjourné à Paris, 19 rue du Bourg-Tibourg, Hotel du 4ème Arrondissement, jusqu'au 20 octobre 1934. Durant cette période il aurait souscrit, pour l'industrie, un contrat de travail qui n'aurait pas été agréé par le Ministère du Travail .

Ne pouvant occuper d'emploi salarié, STEIN s'est mis en relations avec le Comité "Agriculture et Artisanat" 92 avenue des Champs Elysées, qui l'a envoyé, le 22 ~~septembre~~ octobre 1934, à l'Ecole Professionnelle d'Egleton (Corrèze) "Groupe Scolaire Albert Thomas", où il n'est pas resté du fait que cet Etablissement n'avait pas de section de menuiserie .

Il est alors entré, à la date du 30 octobre 1934, à l'Ecole Pratique d'Agen, où il se trouve actuellement. STEIN est élève interne aux frais du Comité "Agriculture et Artisanat" ; continuant à recevoir une moyenne de 250 frs par mois d'un oncle: M. WINTER, demeurant à Duisbourg, il rembourse 150 frs par mois environ, au Comité ci-dessus .

Cet étranger a l'intention de se rendre en Palestine à l'expiration de son stage à l'Ecole Pratique d'Agen, lequel doit prendre fin le 30 juillet 1935 .

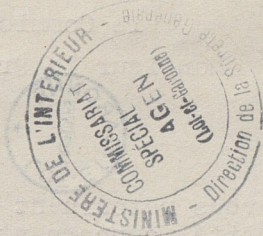
Me

Me référant à la circulaire n° A.I2 - 257, du 6 novembre 1934, de M.le Ministre de l'Intérieur, j'estime que la présence du sieur STEIN, en France, est indésirable et qu'il y a lieu d'appliquer la mesure précédemment prise à son encontre en l'invitant à quitter notre territoire .



Le Commissaire Spécial .

Jaury



MINISTERE
DE L'INTERIEUR

DIRECTION
DE LA
SURETE GENERALE

COMMISSARIAT SPECIAL
d' A G E N

N°- 1742

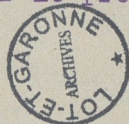
CABINET

ETRANGERS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agen, le 14/12/1934 193

Le Commissaire Spécial
à Monsieur le préfet de Lot et garonne
à A G E N



J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'
en vertu de vos instructions en date du 8 courant, j'ai
notifié hier au nommé STEIN, Fritz, actuellement élève
à l'Ecole Pratique d'Agen, d'avoir à quitter la France
dans le délai de six jours .

En temps opportun, je m'informerai du départ
de cet étranger en vue de vous renseigner.

Le Commissaire spécial .

Extrait de la biographie de Fritz Stein rédigée par les archives de Neuss (Allemagne)

Comme Fritz est toujours atteint de tuberculose, il ne peut pas finir son apprentissage [à Agen] et retourne le 18 mars 1935 via Paris et Bruxelles en Allemagne. Là, il vit à Neuss chez sa mère mais le 9 juin 1935 à 7h du matin, il est arrêté par la police car il a été membre du parti communiste en 1932. Il est alors enfermé au camp de concentration d'Esterwegen. [...] Il est finalement libéré le 1er novembre 1935 à la condition de ne plus avoir de relation avec des organisations communistes ou socialistes.

Il émigre en avril 1936 vers les Pays-Bas pour, de là, partir pour la Palestine. Mais son vœu ne se réalise pas tout de suite et en attendant, il s'installe à Amsterdam et trouve un travail. Sa sœur [Irma] et sa mère [Paula Stein née Winter] l'y rejoignent après la « nuit de cristal » en novembre 1938.

Traduction de « Stolpersteine“ in Neuss Tückingstraße 21 » Stadarchiv Neuss, 2020.

KL. HERZOGENBUSCH (VUGHT)		T/D-Nr.	<table border="1"><tr><td>2</td><td>3</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>9</td></tr></table>				2	3	3	5	7	9
2	3	3	5	7	9							
<u>STEIN</u> Name		<u>Fredrich</u> Vorname										
<u>15.5.1909</u> Geb.-Datum		<u>Amsterdam</u> Geb.-Ort		<u>7084</u> Häftl.Nr.								
Häftl.Pers.Karte	☒	Dokumente: <table border="1"><tr><td>1</td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td></tr></table>				1						
1												
.....	☐	Inf.Karten: <table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td></tr></table>										
.....	☐	Bemerkungen:										
.....	☐											
.....	☐											
.....	☐	Umschlag-Nr.: <table border="1"><tr><td></td></tr></table>										

Carte de prisonnier du camp de Westerbork. Archives Arolsen

Le camp de Westerbork est le principal camp de regroupement et de transit des Pays-Bas. Les Juifs arrêtés aux Pays-Bas y étaient enfermés avant d'être envoyés vers les camps de mises à mort à l'Est de l'Europe. Anne Frank y a par exemple transité.

Häftl.Nr : abréviation de « Häftlinge Nummer »: numéro de prisonnier.

Geb. Datum : date de naissance

Geb. Ort : Lieu de naissance

CONCENTRATIEKAMP

LIST No. 6425

NAAM	VOORNAAM	PLAATS EN DATUM VAN GEBORTE	PLAATS EN DATUM VAN OVERLIJDEN
Stein	Benjamin Jacob	Amsterdam 6-11-1883	Sobibor 7-5-1943
Stein	Bernhard	Duisburg 15-6-1923	Auschwitz 31-3-1944
Stein	Betty	Amsterdam 2-6-1922	Sobibor 21-5-1943
Stein	Bridgetta Sara	Heuse 15-9-1903	Cmg. Auschwitz 17-9-1943
Stein	David	Amsterdam 23-4-1899	Sobibor 4-6-1943
Stein	Edith Teresa Hedwig	Dreslau 12-10-1891	Auschwitz 9-6-1943
Stein	Elohanan	's-Gravenhage 5-6-1911	Sobibor 16-7-1943
Stein	Emma	Heustadt-Gödens 3-6-1915	Auschwitz tussen 15-7-1942 en 1-10-1942
Stein	Ephraim Betasalel	Amsterdam 26-6-1942	Auschwitz 27-6-1943
Stein	Friedrich	Heuse 15-5-1909	Cmg. Auschwitz 31-1-1944
Stein	Fritz	Freiburg 31-12-1891	Dachau 9-3-1945
Stein	Georg	Goescher 3-12-1902	Auschwitz 3-6-1942
Stein	Greta	Amsterdam 3-3-1900	Auschwitz 12-2-1943

dd. 20-7-'59 T 1: C 1: C 2:
D.

per typ.
per cost.

Liste des prisonniers du camp de regroupement et de transit de Westerbork (Pays-Bas) établie par les autorités néerlandaises en 1959. Archives Arolsen.

« Plaats en datum van geboorte » signifie lieu et date de naissance

« Plaats en datum van overlijden » signifie lieu et date de la mort